



**CONSULTATION PAR VOIE ÉLECTRONIQUE DU GROUPE AD HOC DE L'OIE
SUR L'ÉVALUATION DU STATUT DES MEMBRES AU REGARD DE LA PESTE ÉQUINE¹**
18 octobre 2018

Le Groupe ad hoc de l'OIE sur l'évaluation du statut des Membres au regard de la peste équine (ci-après dénommé le Groupe) a été consulté par voie électronique le 18 octobre 2018.

1. Adoption de l'ordre du jour et nomination du président et du rapporteur

Le Dr Neo Mapitse, Chef du Service des statuts, a remercié le Groupe pour son engagement et son soutien considérable en faveur de l'OIE, en vue de répondre aux mandats donnés par les Membres.

La Dre Morgane Dominguez, Service des statuts, a remercié les experts d'avoir signé les formulaires d'engagement de confidentialité et de déclaration d'intérêt. Les intérêts déclarés ont été passés en revue par l'OIE et le Groupe, qui se sont accordés pour dire qu'aucun d'entre eux ne constituait un conflit potentiel avec l'évaluation du statut des Membres au regard de la peste équine.

La Dre Beverly Parker a présidé la réunion et le Dr James MacLachlan a fait office de rapporteur, avec le soutien du Secrétariat de l'OIE. Le Groupe a adopté l'ordre du jour proposé pour la réunion.

Le mandat, l'ordre du jour et la liste des participants figurent respectivement aux annexes I, II et III.

2. Évaluation du maintien de reconnaissance officielle de statut indemne de peste équine

À la demande de la Commission scientifique pour les maladies animales, le Groupe a examiné le dossier d'un Membre dans le cadre du maintien de reconnaissance officielle son statut indemne au regard de la peste équine. Le Groupe a conclu que ce Membre n'avait pas satisfait aux exigences du *Code terrestre* et a recommandé que son statut de pays indemne au regard de la peste équine soit suspendu.

3. Adoption du rapport

Le Groupe a examiné et modifié le projet de rapport fourni par le rapporteur et a convenu d'une diffusion du projet de rapport par voie électronique pour commentaire avant adoption finale. Le Groupe a reconnu que ce rapport rendait bien compte des discussions.

¹ Note : les points de vue et opinions exprimés dans le rapport du présent groupe ad hoc traduisent l'opinion des experts qui l'ont rédigé et ne reflètent pas nécessairement une prise de position de l'OIE. Ce rapport doit être lu parallèlement au rapport de la réunion de février 2019 de la Commission scientifique pour les maladies animales, car il intègre les considérations et observations émanant de ladite Commission. Il est disponible en cliquant sur le lien suivant : <http://www.oie.int/fr/normes-internationales/commissions-specialisees-et-groupes/commission-scientifique-et-rapports/reunions/>

**CONSULTATION PAR VOIE ÉLECTRONIQUE DU GROUPE AD HOC DE L'OIE
SUR L'ÉVALUATION DU STATUT DES MEMBRES AU REGARD DE LA PESTE ÉQUINE**

18 octobre 2018

Mandat

Le Groupe *ad hoc* de l'OIE sur l'évaluation du statut des membres au regard de la peste équine (le Groupe) a pour mission d'examiner un dossier relatif au maintien de reconnaissance officielle du statut indemne d'un Membre au regard de la peste équine.

Les attentes envers le Groupe sont par conséquent les suivantes :

1. Signer le formulaire révisé de l'OIE concernant l'engagement révisé de confidentialité des informations
2. Remplir les formulaires de déclarations d'intérêts et les transmettre à l'OIE dès que possible, et au moins deux semaines avant la téléconférence
3. Examiner une candidature au maintien de statut indemne au regard de la peste équine
 - a. Avant la téléconférence
 - Lire et étudier en détail le dossier transmis par l'OIE ;
 - Rendre en compte toute autre information disponible sur le domaine public et considérée comme pertinente pour l'évaluation du dossier ;
 - Rédiger une synthèse du dossier conformément aux dispositions énoncées dans le *Code sanitaire pour les animaux terrestres*, au moyen du formulaire fourni par l'OIE ;
 - Rédiger les questions à chaque fois que l'analyse du dossier soulève des questions qui nécessitent des clarifications ou un complément d'information de la part du Membre ;
 - Transmettre le formulaire dûment rempli et les questions éventuelles à l'OIE au moins 10 jours avant la téléconférence.
 - b. Pendant la téléconférence
 - Contribuer à la discussion en s'appuyant sur leur expertise ;
 - Se retirer des discussions et de la prise de décision en cas de conflit d'intérêts potentiel ;
 - Fournir un rapport détaillé afin de recommander à la Commission scientifique pour les maladies animales le maintien ou la suspension du statut indemne de peste équine en question, et identifier les manques d'information ou questions spécifiques devant être abordées par le Membre à l'avenir.
 - c. Après la téléconférence
 - Contribuer, par voie électronique, à la finalisation du rapport

**CONSULTATION PAR VOIE ÉLECTRONIQUE DU GROUPE AD HOC DE L'OIE
SUR L'ÉVALUATION DU STATUT DES MEMBRES AU REGARD DE LA PESTE ÉQUINE**

18 octobre 2018

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour et désignation du président et du rapporteur
2. Évaluation du maintien de reconnaissance officielle de statut indemne au regard de la peste équine
3. Adoption du rapport

**CONSULTATION PAR VOIE ÉLECTRONIQUE DU GROUPE AD HOC DE L'OIE
SUR L'ÉVALUATION DU STATUT DES MEMBRES AU REGARD DE LA PESTE ÉQUINE**

18 octobre 2018

Liste des participants

MEMBRES

Dr Hichem Bouzghaia

National Veterinary School - Tunisia
31, rue Plutarque – Les Jardins de
Carthage
2046 Sidi Daoud
TUNISIE
Tel: +216 52 268 295
bouzghaiahichem@yahoo.fr

Dr Alf-Eckbert Füssel

Deputy Head of Unit, DG SANTE/G2
European Commission
Rue Froissart 101-3/64 - B-1040 Brussels
BELGIQUE
Tel: (32) 2 295 08 70
Fax: (32) 2 295 3144
alf-eckbert.fuessel@ec.europa.eu

Dr James MacLachlan

Department of Pathology, Microbiology
and Immunology
School of Veterinary Medicine
University of California
Davis, California 95616-8739
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE
Tel: (1.530) 754 8125
Fax: (1.530) 752 3349
njmaclachlan@ucdavis.edu

Dr Beverley Parker

Equine Health Fund,
Wits Health Consortium
No 8 Blackwood Avenue, Parktown,
Johannesburg, 2193
AFRIQUE DU SUD
Tel: (27-82) 578-7044
bparker@witshealth.co.za

Dr Evan Sergeant

(invité mais n'a pas pu participer)
AusVet Animal Health Services
Orange NSW 2800
AUSTRALIE
Tel: (61) 2 6362 1598
Fax: (61)7 4688 2699
evansergeant@gmail.com

Dr Stéphane Zientara

ANSES/INRA/ENVA
Directeur de l'UMR 1161
23 Avenue du Général de Gaulle
94703 Maisons-Alfort
FRANCE
Tel: (33) 1 43 96 72 80
stephan.zientara@vet-alfort.fr

Représentant de la Commission scientifique pour les maladies animales

Dr Cristóbal Zepeda

(Président)
7500 Brasilia Place
Dulles VA 20189-7500
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE
Tel: +55 61 3312-7725
cristobal.zepeda@aphis.usda.gov

SIÈGE DE L'OIE

Dr Neo Joel Mapitse

Chef
Service des statuts
n.mapitse@oie.int

Dr Morgane Dominguez

Chargée de projet
Service des Status
m.dominguez@oie.int

Dr Wael Sakhraoui

Chargé de mission
Service des Status
w.sakhraoui@oie.int
